

## Édito

*Les mécanismes assistantiels qui ont permis depuis deux siècles à l'État de structurer la solidarité nationale sont aujourd'hui à la recherche tant de nouveaux relais que de nouveaux principes. Simultanément, la territorialisation de l'action sociale favorise l'émergence d'initiatives soucieuses de conjuguer pertinence, éthique et efficacité. Leurs promoteurs redécouvrent, au delà du visage de l'utilisateur consommateur de services, le rôle de l'habitant impliqué et mobilisable, et la présence du citoyen acteur et solidaire.*

*Libérer les potentiels créatifs des habitants ; soutenir leurs capacités à se regrouper, à investir les logiques associatives et à se rapprocher des professionnels de façon à répondre aux besoins sociaux par la réflexion et l'action communes ; faire le pari de la rencontre, des échanges, du respect mutuel et de la convivialité pour une meilleure maîtrise du cadre et des conditions de vie : tels sont les principaux enjeux qu'entend relever aujourd'hui le processus dynamique désigné par les termes de «développement social local».*

*En ce domaine en pleine expansion, mais encore morcelé, acteurs sociaux et décideurs locaux éprouvent le besoin croissant de disposer d'une banque de données pertinentes, fiables et utiles, issues des expériences les plus significatives et les plus prometteuses. Une banque à laquelle puiser des informations sur les meilleures façons d'agir en partenariat pour promouvoir le «mieux vivre ensemble» dans les quartiers, les villages et les villes. Et à laquelle verser à son tour ses propres initiatives pour les mettre au service d'autres acteurs et décideurs dès qu'elles commencent à faire leurs preuves.*

*Aussi, en étroite partenariat avec plusieurs associations et institutions, l'Odas a-t-il décidé de mettre en place un dispositif susceptible de répondre peu à peu à l'ensemble de ces attentes. Le Réseau d'informations sur le développement social (RIDS) que ce dispositif entend construire sera animé par l'Odas, mais n'aura d'autre visée que de faire l'objet d'une appropriation progressive par l'ensemble de ses utilisateurs et de ses correspondants.*

*Une telle cause requiert en effet des acteurs motivés et éclairés, et eux-mêmes producteurs des éclairages dont ils ont besoin pour la faire avancer.*

*Le RIDS deviendra alors un outil au service de cette raisonnable utopie qui consiste à créer ou restaurer des liens sociaux en partant du principe que partout où il y a expression de problèmes il y a aussi source de solutions.*

Jean-Louis SANCHEZ, Délégué général

## LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL : DU CONCEPT AUX CRITÈRES

Le développement social consiste en la mise en œuvre d'une dynamique de revitalisation du tissu social par la mobilisation en ce sens de toutes les politiques publiques et l'encouragement d'initiatives favorisant la prise en compte collective, par la population, des problèmes sociaux dans un cadre de très grande proximité.

Cette dynamique est souvent précédée d'une multiplication d'actions sociales collectives et de la constitution, à ces occasions, de partenariats locaux inédits. Elle peut se révéler par la suite vectrice de nouvelles initiatives tournées vers des finalités plus globales : redynamisation de l'espace économique, amélioration du cadre de vie, valorisation de la démocratie participative locale ...

Pour autant, et bien que les passerelles tendues entre elles soient aussi nombreuses qu'évidentes, les actions sociales collectives et les actions de développement accées sur l'économie local ne sauraient être confondues avec celles relevant d'une démarche de développement social, dont les caractéristiques désormais reconnues sont les suivantes :

- la détermination d'un territoire précis et pertinent, afin d'y favoriser l'implication simultanée, aux principales phases de conduite de l'action, de catégories de population aussi diversifiées que possible, c'est-à-dire non cloisonnées par des critères d'âge, de sexe, de statut social, de culture ou de type de problème présenté ;
- l'existence d'une phase de «diagnostic» local partagé, incluant la contribution active des habitants à l'analyse des problèmes et à l'identification des besoins, ou tout du moins le recueil de leurs points de vue sur ces sujets ;
- la participation des habitants à la définition des objectifs de l'action et à l'élaboration de ses principaux axes stratégiques, ainsi qu'à la mise en œuvre de tout ou partie de ces objectifs à travers la mobilisation de moyens appropriés à la réalisation d'activités utiles et valorisantes pour les individus, les groupes et/ou le milieu ;
- la constitution, aux fins de conduite et de réalisation de l'action, d'un partenariat réel reposant sur la mise en commun de moyens et/ou le partage d'activités entre acteurs locaux de natures diverses (associations, entreprises, institutions, médias, services publics ...), la mobilisation et l'implication des élus locaux étant ici d'autant plus déterminantes

qu'elles confèrent à ce partenariat un statut de clé d'entrée de la démocratie représentative locale dans une dimension participative nouvelle et prometteuse ;

- l'existence enfin d'une procédure minimale d'évaluation, associant si possible les habitants, et la disponibilité des principaux résultats de cette évaluation.

Ces caractéristiques constituent les critères d'inclusion dans le dispositif de description d'actions que le RIDS se propose de mettre en œuvre. Pour sélectifs qu'ils puissent paraître, de tels critères sont le gage d'une exigence de rigueur et d'un réel centrage sur l'actualité du concept et des pratiques de développement social. Les procédures de fonctionnement du RIDS permettront d'assouplir cette exigence en tant que de besoin, en acceptant d'inclure des informations sur des initiatives qui ne répondent pas d'emblée à l'ensemble des critères, mais qui s'y efforcent.

## LES OBJECTIFS DU RIDS

- **Promouvoir les initiatives au service du développement social.** Le Réseau, et son mode de fonctionnement, ont pour principal objectif de favoriser la multiplication d'expériences de développement social. Son rôle essentiel est donc de recenser, de valider, de présenter et de diffuser des informations sur des initiatives locales susceptibles d'inspirer décideurs et acteurs locaux. Le RIDS aura en outre des passerelles avec les dispositifs montés par d'autres organismes et poursuivant des objectifs proches.
- **Participer à l'animation de la dynamique de mise en réseau national des décideurs et des acteurs locaux.** La banque de données constituée par le RIDS visera moins l'exhaustivité ou même la représentativité que la qualité des expériences décrites. Les animateurs et les partenaires du RIDS s'attacheront à favoriser la mutualisation des savoirs et des savoir-faire, mais aussi des valeurs et des principes qu'un ensemble pertinent de ces expériences permet de dégager.
- **Mobiliser un gisement d'expertises.** Le RIDS sera rapidement en mesure, en donnant accès à un fichier de personnes ou d'organismes ressources, de faciliter la réalisation d'initiatives locales ou nationales : actions de formation de professionnels, d'acteurs associatifs, de bénévoles, mais aussi d'élus et de décideurs ; actions de formation transversale et/ou d'accompagnement sur site de porteurs de projets ; identification d'intervenants pertinents pour des colloques ; aide à la réalisation de dossiers thématiques pour la presse ; repérage et promotion de

nouvelles catégories d'acteurs locaux ; contribution à des études, à des travaux de recherche et de recherche-action, etc.

- **Analyser les tendances et les besoins observés dans le champ du développement social.** De par son organisation, ses activités et ses productions, le RIDS fonctionnera enfin comme un outil d'observation nationale et transversale. Il pourra élaborer et proposer ses propres analyses sur ce qui se manifeste, en termes de vitalité et de difficultés immédiates mais aussi de perspectives et d'enjeux, dans le champ du développement social, les confronter avec les analyses produites par d'autres organismes, et participer à la construction de recommandations spécifiques, notamment dans les domaines de l'ingénierie et de l'évaluation, et dans ceux de la déontologie et de l'éthique.

## LE FONCTIONNEMENT, LES ACTIVITÉS ET LES PRODUCTIONS DU RIDS

- **Un principe organisateur : reconnaître et fédérer la diversité des formes et des domaines d'action.** Les actions relevant d'une démarche de développement social prennent des formes extrêmement variées : création, prolongement ou renforcement de services d'aide ou d'entraide ; constitution ou remobilisation de réseaux d'acteurs (reliant entre eux professionnels, associatifs, bénévoles) ; création de groupes d'expression ; création d'associations locales ; mise en place de systèmes d'échanges de savoir et de savoir faire, ou encore d'activités d'information et de formation ; organisation d'événements socioculturels ; initiatives de promotion de la convivialité, de rapprochement entre les générations, entre les cultures, etc.

De même, les dynamiques de développement social investissent de nombreux domaines constitutifs du champ de l'action publique : accompagnement de la grossesse et de la naissance ; accueil de la petite enfance ; protection de l'enfance ; soutien et accompagnement scolaires et périscolaires ; aménagement des temps libres des enfants, des jeunes et des familles ; insertion des jeunes ; accès au logement ; accès aux soins ; promotion de la santé ; insertion économique et sociale de personnes ou de groupes en situation de précarité ou d'exclusion ; accompagnement de la

dépendance liée au handicap ; accompagnement de la dépendance liée au vieillissement...

Proposer, en même temps qu'une lecture analytique, un regard global sur un ensemble significatif d'actions permettra d'en rendre plus visibles la philosophie de référence, les perspectives communes. Une façon privilégiée de le faire consiste à repérer les principaux invariants méthodologiques qui les caractérisent et, partant, qui les fédèrent. Le RIDS structurera son dispositif de recueil et de présentation des informations autour de ces invariants, de manière à proposer une représentation cohérente de l'ensemble du champ du développement social, au delà de ses multiples composantes.

- **La fiche de description-type des actions\***. Elle constitue l'instrument essentiel du RIDS. Elle vise notamment à standardiser le recueil et la présentation des informations relatives aux actions, à rendre lisibles les logiques de projet et les méthodes de programmation qui les ont structurées et à apprécier leurs conditions de « transférabilité » éventuelle. Directement remplie et co-signée par les partenaires locaux engagés dans une action, la fiche sert de support initial pour la transmission au RIDS des informations relatives à cette action et pour l'évaluation de ces informations. Elle sert ensuite de support final pour la présentation et la diffusion de ces informations après expertise et validation. Elle est réactualisée chaque année.
- **Expertise et validation des informations diffusées par le RIDS.** Un Comité d'animation du RIDS, composé de membres désignés par les partenaires du projet, a pour fonction d'organiser l'expertise des informations reçues puis de valider les informations ainsi expertisées. Il peut aussi donner des avis et faire des propositions sur le pilotage des autres activités du Réseau.

Selon les domaines d'intervention dans lesquels s'inscrit l'action décrite, l'expertise peut être confiée aux membres des observatoires permanents et groupes de travail thématiques animés par l'Odas, ou être menée directement selon les indications du Comité d'animation du RIDS. L'expertise s'attache tout particulièrement à vérifier la réalité de ce qui caractérise l'action considérée comme relevant d'une véritable démarche de développement social, à analyser la nature des par-

tenariats locaux mobilisés, à étudier les modalités et les résultats de l'évaluation de l'action et à apprécier les facteurs de réussite voire les conditions de « transférabilité » que l'action permet d'identifier.

- **Diffusion des informations.** Pour chaque action, les informations validées sont présentées sous la forme d'une version finale et datée de la fiche descriptive, enrichie des données complémentaires issues de l'expertise et précédée d'un résumé établi par le Comité d'animation. D'accès libre, l'ensemble des informations ainsi produites par le RIDS sont mises en circulation au sein de son dispositif de diffusion et de valorisation. Elles sont communiquées à la demande sur support papier et sur support télématique.

- **Le site Internet du RIDS.** L'accès aux informations diffusées sur support télématique se fera progressivement *via* la page d'accueil du site Internet de l'Odas, qui orientera les utilisateurs vers le site spécifique du RIDS. Celui-ci comportera en introduction une note présentant ses finalités et celles du RIDS lui-même, son architecture, son mode d'emploi, ainsi que ses partenaires et ses promoteurs. Chacune des actions retenues par le Comité d'animation sera présentée par son résumé et par la version finale de sa fiche de description. L'architecture du site permettra de rechercher et d'identifier les actions au moyen d'une série de mots-clés : département-site et/ou nature de l'action et/ou domaines d'intervention. Les domaines d'intervention feront l'objet d'un rubricage spécifique. Chaque domaine sera introduit par un rapide état des lieux et la mention des tendances qui y sont observées en matière de développement social. Une notice bibliographique et une liste d'organismes ressources pourront compléter cette introduction. Le site comportera enfin des informations sur les activités, les manifestations et les publications propres au RIDS ou reliées à ses objectifs, une connexion directe à son adresse électronique, et un forum de discussion.

- **Coordination du RIDS.** Le pilotage, le secrétariat et la coordination technique de l'ensemble des activités du RIDS et de son Comité d'animation sont assurés, à l'Odas, par un coordinateur général, assisté d'un coordinateur pour les collectivités territoriales.

\* Disponible à la demande auprès du siège du RIDS, et téléchargeable à partir du site Internet de l'Odas.

### SIÈGE DU RIDS

ODAS - 37, boulevard Saint-Michel - 75005 Paris - Téléphone : 01 44 07 02 52 — Télécopie : 01 44 07 02 62

Adresse électronique : [com@odas.net](mailto:com@odas.net) — Site internet : <http://www.odas.net>

Coordinateur général : Frédéric Jésus

Coordinateur pour les collectivités territoriales : François Quélenec